

Master général

Par **droitdbosser**, le **28/04/2013** à **20:16**

Bonjour à tous,

Actuellement en L1, je commence déjà à chercher mon master futur (au cas où je réussirait ma licence). Etant en DU, je suis censée partir en Chine pour ma troisième année je préfère donc commencer à me renseigner maintenant.

J'ai récemment découvert le master en relations et actions internationales à la Sorbonne panthéon qui m'intéresse beaucoup. Si certains en font parti pourriez vous me renseigner sur vos ressentis sur la formation et l'admission?

Cependant, je ne suis pas sur de moi et suis également tentée par un DJCE... Certes les matières qui me seront proposées en L2 m'aideront surement à mieux me situer mais je fais plus confiance au bouche à oreille qu'aux maquettes.

Je lance donc un appel à tout ceux qui serait dans une formation master en droit plutôt général dans le droit international de préférence. :)

Voilà

Merci à ceux qui répondront

Par **Yn**, le **29/04/2013** à **20:04**

Salut,

Tu as encore beaucoup de temps, il ne faut pas brûler les étapes : il faudra attendre la L3 pour connaître tes préférences (droit public / droit privé) puis préciser ton choix en M1.

Ensuite, tu pourras commencer à réfléchir à un M2.

Par **droitdbosser**, le **30/04/2013** à **10:07**

sauf que je serais en Chine en L3 je dois donc faire les portes ouvertes l'année porchaine
Je me spécialise obligatoirement en droit international en 3e année

Par **Yn**, le **30/04/2013** à **11:11**

Oui, certes, mais quel droit international ? Souhaites-tu faire du droit international public, du droit international privé, voire du DIP orienté vers le droit des affaires ?

Faire du droit international requiert de maîtriser parfaitement les bases du droit interne, c'est-à-dire le programme des quatre premières années.

Le droit international est une spécialisation qui est conditionnée par les choix que tu auras fait avant. L'orientation en L3 n'est pas une "spécialisation", c'est une simple orientation. Tu seras spécialisée si tu fais un M2 mention droit international.

Par exemple, le DJCE ne fera pas de toi une spécialiste en DIP/DIA, tu ne suivras que quelques modules de droit international pour être formée à ces problématiques.

Je précise, à toutes fins utiles, que le droit international n'est pas du droit comparé. Les étudiants opèrent souvent cette confusion : le droit comparé vise l'étude des "autres droits" (common law, allemand, chinois, ...) alors que le droit international correspond à l'étude des situations internes projetées à l'international (que se passe-t-il si les parties sont de nationalités différentes ? comment liquider le régime matrimonial si des immeubles sont situés à l'étranger ? ...)

Par **droitdbosser**, le **30/04/2013** à **13:29**

je regarde en général les maquettes des master... celles de droit international en général ne m'intéresse pas plus que ça mais je ne veux pas non plus me restreindre c'est pour ça que je cherche des diplômes qui m'ouvrent un maximum de portes.

Je ne compte pas faire un choix dans l'instant mais justement pouvoir faire des éliminations au fur et à mesure que je m'attacherais à certaines matières

Par **droitdbosser**, le **30/04/2013** à **17:55**

* DI public